

# Le syntagme verbal en kabyle.

Moussa IMARAZENE\*

## Résumé :

Parmi les langues existant sur le marché linguistique algérien, trois langues partagent une origine commune : le berbère, l'arabe littéraire et l'arabe dialectal qui est, en fait, un mélange des deux premières. Par conséquent, ces langues partagent, aussi, plusieurs aspects linguistiques convergents, identiques et similaires tout en gardant des aspects spécifiques pour chacune.

Les composants du syntagme prédicatif verbal sont pratiquement les mêmes pour ces trois langues puisqu'il y est constitué du verbe et d'un indice de personne qui lui est intimement lié et sans lequel il n'a aucune existence. C'est cet indice qui fonctionne comme sujet, du moins sur le plan syntaxique.

Cependant, le nombre d'indices, leur positionnement par rapport au verbe présente, parfois, certaines divergences entre ces langues notamment avec l'arabe littéraire qui connaît le duel et des indices de personne pour ces personnes, au masculin et au féminin, au présent et à l'absent.

## Abstract :

Among the languages existing on the Algerian market three languages share a common origin: Berber, classical Arabic and dialectal Arabic which is, in fact, a mixture of both first ones. Consequently, these languages share, also, several convergent, identical and similar linguistic aspects, while keeping specific aspects for each.

The components of the verbal predicative syntagm are practically the same for these three languages because it's established by the verb and the indication of nobody there which is confidentially connected to it and without which it has no existence. It's this indication which works as subject, at least on syntactic plan.

However, the number of indications, their positioning with regard to the verb presents, sometimes, some differences between these languages, in particular with the classical Arabic which knows the dual.

## Introduction :

Le marché linguistique algérien expose plusieurs langues avec des statuts diversifiés et qui cohabitent dans un contact direct et permanent. Cette situation a engendré des influences mutuelles qui se sont concrétisées, particulièrement, par l'emprunt, les interférences, le bilinguisme, le plurilinguisme et le code-mixing. Ainsi, il est courant de retrouver un lexique ou certaines caractéristiques linguistiques, phonétiques et morphosyntaxiques qui soient partagés par deux ou plusieurs langues. Il est courant, aussi, de se retrouver face à des calques sémantiques, syntaxiques,

---

\* Maître de conférences Université de Tizi-Ouzou

morphologiques car l'influence d'une langue sur une personne ou un groupe peut les mener à réfléchir avec même en utilisant une autre.

Pour des raisons à la fois linguistiques et extralinguistiques, ces traits convergents et similaires sont encore plus importants et intenses entre le berbère, l'arabe littéraire et l'arabe dialectal vue l'origine commune des deux premières et le fait que la dernière soit le fruit du contact entre elles. Parmi ces aspects, il en existe qui sont phonétiques, phonologiques, morphologiques, syntaxiques et lexicaux. Nous en citerons le syntagme verbal ainsi que l'expansion référentielle auxquels nous consacrons ce travail afin d'analyser, avec plus de précision, les points communs ainsi que les divergences.

### Analyse :

On distingue, en berbère entre trois types de syntagmes prédicatifs : verbal, nominal et non-verbal. Certains préfèrent parler de deux types uniquement en jumelant les deux derniers sous la désignation de syntagme non-verbal.

Le syntagme verbal est composé, d'ordinaire et dans beaucoup de langues, comme le syntagme nominal dans d'autres, de deux éléments : un verbe et un sujet qui peut être un nom ou son substitut puisque chaque verbe ou action verbale doit être accompagnée, nécessairement, d'un sujet qui la réalise. Ces deux composants du syntagme verbal s'affichent séparément puisque le nom est commutable avec son substitut. Cette même analyse a toujours été faite sur l'arabe par les grammairiens arabes et arabisants, puis transposée sur le berbère par les premiers berbérissants qui avaient travaillé dans le cadre de la grammaire traditionnelle.

Chez ces grammairiens, le syntagme verbal, en berbère, est constitué d'un verbe et d'un nom qui peut se positionner après ou avant le verbe. Ainsi, il a été désigné comme sujet postposé ou antéposé.

|                     |                                          |
|---------------------|------------------------------------------|
| <i>Yerwel weydi</i> | il s'est sauvé le chien « le chien s'est |
| sauvé »             |                                          |
| <i>Aydi, yerwel</i> | le chien, il s'est sauvé « le chien      |
| s'est sauvé »       |                                          |

La comparaison avec cette traduction montre clairement que le sujet a été doublement cité : une fois en nom et une seconde en substitut, c'est-à-dire en pronom, l'indice de personne en berbère. Cette redondance, qui est tout à fait normal et ordinaire en berbère n'est pas admise en langue française.

Par ailleurs, le nom (*aydi/weydi*), qui est désigné par les grammairiens comme sujet peut être supprimé sans porter atteinte à l'intégrité syntaxique et sémantique de l'énoncé.

*Yerwel* « il s'est sauvé »

De ce fait, il apparaît sans équivoque que le nom (*aydi*) placé après ou avant le verbe ne peut être son sujet puisqu'on ne peut trouver un verbe, une action, sans qu'il y ait quelqu'un ou quelque chose pour la réaliser. Selon G.MOUNIN, le sujet est « la fonction syntaxique du segment qui actualise le prédicat et constitue avec lui un énoncé minimum »<sup>1</sup>. Par conséquent, le sujet devrait être cet élément dont le verbe ne peut se passer, à savoir : l'indice de personne qui est désigné, par certains, comme sujet grammatical en octroyant au nom la fonction de sujet lexical, de complément explicatif ou d'expansion référentielle en prenant en considération sa valeur sémantique et référentielle malgré son caractère facultatif dans l'énoncé. Il existe une relation si étroite entre le verbe et cet indice qu'aucun des deux ne peut se passer de l'autre.

Dans les trois langues que nous présentons à savoir : le berbère, l'arabe littéraire et l'arabe dialectal : Le syntagme verbal se compose, nécessairement, d'un verbe et d'un indice de personne qui lui est toujours collé et qui n'a aucune autre fonction ni existence en dehors de cette situation. En effet, ces deux éléments sont consubstantiels et indissociables puisqu'aucun des deux n'a d'existence seul sans la présence de l'autre.

|                  | Syntagme verbal                                  | Syntagme verbal + expansion référentielle                        |
|------------------|--------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| Kabyle           | <i>Yerwel</i> «il s'est sauvé»                   | <i>Yerwelweqcic</i> (il s'est sauvé le garçon).                  |
|                  | <i>Terwel</i> «elle s'est sauvée»                | <i>Terwel teqcict</i> (elle s'est sauvée la fille)               |
| Arabe littéraire | <i>Haôaba-<math>\phi</math></i> «il s'est sauvé» | <i>Haôaba-<math>\phi</math>waladu</i> (il s'est sauvé le garçon) |
|                  | <i>Haôaba-t</i> «elle s'est sauvée»              | <i>Haôaba-t (i) lbintu</i> (elle s'est sauvée la fille)          |
| Arabe dialectal  | <i>Hôeb-<math>\phi</math></i> «il s'est sauvé »  | <i>Hôeb-<math>\phi</math>wlid-u</i> (il s'est sauvé son fils)    |
|                  | <i>Heôb-t</i> «elle s'est sauvée»                | <i>Heôb-tbent-u</i> (elle s'est sauvée sa fille)                 |

Nous constatons, dans chacun de ces exemples et pour les trois langues, que le syntagme verbal est constitué du seul prédicat verbal et de l'indice de personne qui lui sert d'auxiliaire de prédication.

<sup>1</sup> MOUNIN G., 1974, P. 311.

Il peut, cependant, prendre, en expansion, un nom qui vient expliquer cet indice de personne auquel il se réfère, en expansion référentielle puisque cet indice se limite, au plus, à la désignation du genre et du nombre du sujet. On désigne l'indice de personne comme sujet syntaxique ou grammatical, et l'expansion référentielle comme sujet lexical. « *Pour qu'il y ait un prédicat au sens syntaxique du terme, il faut qu'il y ait un sujet. Il ne peut pas y avoir de sujet sans prédicat, ni de prédicat sans sujet...* » <sup>(1)</sup>. C'est une relation de dépendance mutuelle. « *C'est l'indice de personne qui joue, en fait, le rôle de sujet et non l'expansion à l'état d'annexion qui peut toujours être effacée* » <sup>(2)</sup>.

Cette expansion primaire de l'indice de personne peut se positionner, aussi, avant le syntagme verbal en fonction d'indicateur de thème. Elle est désignée, aussi, par sujet antéposé.

|                  |                                                     |                                |
|------------------|-----------------------------------------------------|--------------------------------|
| Kabyle           | <i>Yerwelweqcic</i> (il s'est sauvé le garçon).     | <i>Aqcic, yerwel</i>           |
|                  | <i>Terwel teqcict</i> (elle s'est sauvée la fille)  | <i>Taqcict, terwel</i>         |
| Arabe littéraire | <i>Haôaba-ϕ lwaladu</i> (il s'est sauvé le garçon)  | <i>&amp;alwaladu, haôaba-ϕ</i> |
|                  | <i>Haôaba-t lbintu</i> (elle s'est sauvée la fille) | <i>&amp;albintu, haôaba-t</i>  |
| Arabe dialectal  | <i>Hôeb-ϕwliid-u</i> (il s'est sauvé son fils)      | <i>Wliid, hôeb-ϕ</i>           |
|                  | <i>Heôb-tbent-u</i> (elle s'est sauvée sa fille)    | <i>Bentu, heôb-t</i>           |

En le positionnant avant le syntagme verbal, en fonction d'indicateur de thème, le nom en est séparé par une courte pause qui le met hors syntagme sur le plan syntaxique. Contrairement aux autres langues, ce nom va connaître une modification initiale, en berbère, en récupérant sa marque d'état libre qui lui rend son autonomie par rapport au reste de la phrase.

En arabe littéraire, par contre, il n'est pas fréquent de trouver un tel syntagme. En y faisant passer ce nom en position initiale, il fonctionne comme auxiliaire de prédication puisqu'on fait, souvent, dériver le nom d'agent du verbe pour faire passer, ainsi, la fonction du syntagme verbal à celle de prédicat nominal.

<sup>1</sup> TOURATIER Ch., (1985), « *Le prédicat comme fonction syntaxique* », in : Travaux du cercle linguistique d'Aix-en-Provence, 3, p 55 et 56.

<sup>2</sup> CHAKER S. 1975.

|                                              |                               |
|----------------------------------------------|-------------------------------|
| <i>&amp;alwaladuDahaba-<math>\phi</math></i> | <i>&amp;alwaladuda:hibun</i>  |
| <i>&amp;albintuDahaba-t</i>                  | <i>&amp;albintuda:hibatun</i> |

Notons que ce dérivé, nom d'agent, contient, en son sein, l'action verbale et peut prendre, par conséquent, un objet direct si le verbe qui a servi de base de dérivation est objectif.

**&akala** lwal&du ttuffa:êa « l'enfant a mangé la pomme » &alwaladu  
**&a:kilunttuffa:êa**

Il peut aussi prendre un nom au nominatif occupant la fonction de sujet :

*&a da:hibun ña:libu lmuotahidu ?* « le brillant élève est-il partant ? ».  
*&a da:hibtun ña:libatu lmuotahidatu ?* « la brillante élève est-elle partante ? ».

Dans la grammaire traditionnelle des arabisants, le nom d'agent (*ña:libu*) est désigné comme sujet du verbe incluse dans le nom d'agent (*da:hibun*). Il s'agit, en fait, d'une expansion qui s'y réfère afin de l'expliquer puisque ce nom d'agent n'affiche, en son sein, que le genre et le nombre. Cette expansion doit, impérativement, être définie et déterminée par un autre nom ou un pronom affixe si elle ne renvoie pas au(x) présent(s). Dans une telle situation, cette expansion doit s'accorder en genre et en nombre avec le nom qu'elle explique. Ce nom d'agent connaît les différentes variations que subies le substantif en arabe littéraire, en particulier les oppositions de genre et de nombre ainsi que les déclinaisons finales.

### Remarques :

- Les expansions référentielles ne concernent que les indices de personne relatifs aux absents, la troisième personne du singulier et du pluriel ainsi que le duel masculin et féminin de l'absent, puisque ce sont les seuls indices qui ont besoin d'être explicités afin d'atténuer ou de rompre leur ambiguïté parce que, logiquement, le présent, c'est-à-dire la première et deuxième personnes du singulier et du pluriel ainsi que le duel masculin et féminin du présent en arabe littéraire, n'a nullement besoin d'être identifié autrement que par cette même présence.

Ainsi, les indices qui peuvent être expliqués par une expansion sont :

- o indices de la troisième personne du singulier et du pluriel, au masculin comme au féminin pour le berbère et l'arabe dialectal.

- o indices de la troisième personne et du duel absent du masculin et du féminin, pour l'arabe littéraire. Rappelons que, dans chacun de ces cas, l'indice est le même pour tous les absents, au sein de chaque genre.
- En berbère et en arabe dialectal ces indices de personne sont affichés sous la même forme à côté du verbe avec ou sans la présence de leurs expansions référentielles. En arabe littéraire, par contre, la situation est plus confuse : Ces indices, variés et distincts avec la variation du genre et du nombre, s'affichent lorsque l'expansion référentielle est absente. En affichant cette dernière, on passe de l'indice indiquant le genre et le nombre vers un indice indiquant uniquement le genre. Ainsi, on réduit le nombre de ces indices en passant vers deux uniquement au lieu de douze : (...ø / ya...) pour le masculin singulier, duel et pluriel, et (...t / ta...) pour le féminin singulier, duel et pluriel. Seulement, il faut préciser que lorsque le nom (expansion référentielle) se place avant le verbe, on passe vers les indices variant en genre et en nombre.
- En berbère, l'expansion référentielle est identifiable par sa marque d'état d'annexion si sa structure permet son apparition, par son accord en genre et en nombre avec cet indice de personne, mais aussi et souvent, par son positionnement juste après le syntagme prédicatif verbal.  
En arabe littéraire et en arabe dialectal qui ne connaissent pas cette aspect qu'est l'opposition d'état, cette expansion doit être déterminée par l'article défini ou un complément déterminatif (un nom ou un pronom affixe). Ces déterminants peuvent être remplacés, en arabe littéraire, par le (*tanwin*) qui est une forme de renforcement de la déclinaison finale. Même si le positionnement, juste après le syntagme verbal, concerne les trois langues, l'accord en genre et en nombre ne concerne pas l'arabe littéraire.

### Les indices de personnes :

Les indices de personne de ces langues sont, en quelque sorte, les équivalents, des pronoms personnels indépendants existant en langue française par exemple, dans leur fonction de sujet du verbe. Seulement, il faut insister sur le fait que ces indices ne sont commutables avec aucun autre monème de la langue et n'ont aucune existence indépendamment de celle où ils apparaissent collés aux verbes avec lesquels ils sont intimement liés.

Voici, à présent, une liste des différents indices de personne existant dans ces langues. Notons que lorsque nous présentons un seul indice pour deux cases, cela signifie que l'indice concerne les deux genres.

|                        | Berbère                 | Arabe littéraire |               | Arabe dialectal  |                 |
|------------------------|-------------------------|------------------|---------------|------------------|-----------------|
|                        |                         | Prétérit         | Aoriste       | Prétérit         | Aoriste         |
| 1.per.sing.            | .....\$                 | .....tu          | &a....<br>.   | .....t           | n....           |
| 2.per.masc.sing.       | t .... v                | .....ta          | Ta....        | .....t           | t....           |
| 2.pers.fém.sing.       |                         | .....ti          | Ta...i:<br>na | .....ti          | t...i           |
| 3.pers .masc.sin<br>g. | i.....                  | .....Ø           | Ya....        | .....Ø Ø         | i....           |
| 3.pers.fém.sing.       | t.....                  | .....t           | Ta....        | .....et          | t....           |
| 1.pers.masc.plur<br>.  | n .....(t)<br>n.....(mt | .....na:         | na....        | .....na          | n...u/n.w       |
| 1.pers.fém.plur.       | )                       |                  |               |                  |                 |
| 2.pers.masc.plur<br>.  | t.....m                 | .....tum         | Ta...u<br>:na | .....tum         | t...u/t...<br>w |
| 2.pers.fém.plur.       | t.....mt                | .....tunna       | Ta...<br>na   |                  |                 |
| 3.pers.masc.plur<br>.  | .....n                  | .....u:          | Ya...u<br>:na | .....u/....<br>w | i...u/i...<br>w |
| 3.pers.fém.plur.       | .....nt                 | .....na          | Ya...n<br>a   |                  |                 |
| Duel.masc.prése<br>nt  |                         | ....tuma:        | Ta...a<br>:ni |                  |                 |
| Duel.fém.présen<br>t   |                         |                  |               |                  |                 |
| Duel.masc.absen<br>t   |                         | ....a:           | Ya...a<br>:ni |                  |                 |
| Duel.fém.absent        |                         | ....ata:         |               |                  |                 |

Nous constatons à travers ce tableau que :

- Les indices de personne affichés par ces langues prennent des positions distinctes : ils sont soit postposés au verbe (tous les indices de l'arabe littéraire et du dialectal lorsque le verbe est au prétérit), soit antéposés (les indices de la 3<sup>ème</sup> personne du singulier dans les trois langues). Ils occupent, parfois, les deux positions, en même temps, lorsqu'ils sont à signifiants discontinus (l'exemple des indices de la 1<sup>ère</sup> et de la 2<sup>ème</sup> personne du pluriel en berbère et dans les deux autres langues lorsque le verbe est à l'aoriste).

- Les indices de personnes affichés par le berbère et l'arabe dialectal sont composés de trois phonèmes au maximum, tandis que ceux de l'arabe littéraire atteignent, parfois, le nombre de cinq phonèmes. Cette différence est le résultat de l'usage massif des voyelles dans cette langue. En effet, cette langue ne présente aucun indice qui soit composé uniquement de consonnes et dépourvu de voyelles. Cette langue affiche, en outre, l'usage des trois voyelles longue (*a:*, *i:*, *u:*) qui n'ont pas de présence en berbère et en arabe dialectal.

Les indices de personne affichés par ces langues sont souvent consonantiques. Cependant, ils peuvent apparaître en voyelles ou en semi-voyelles. Si le berbère n'affiche qu'une seule voyelle (le *i* ou sa variante la semi-voyelle *y*) parmi ses indices, l'arabe littéraire, quant à lui, affiche les trois voyelles (*a*, *i*, *u*) ainsi que leurs variantes longues (*a:*, *i:*, *u:*), en plus de la semi-voyelle (*y*). L'arabe dialectal, en revanche, présente les trois voyelle pleine (*a*, *i*, *u*) ainsi que les deux semi-voyelles (*w*) et (*y*).

Le berbère se contente d'afficher une seule forme pour chaque indice de personne quelque soit le temps ou l'aspect du verbe. L'arabe dialectal et l'arabe littéraire, par contre, font varier chacun de leurs indices en passant du prétérit à l'aoriste. Cette distinction va encore plus loin en variant la déclinaison finale du verbe ou de l'indice, en passant du nominatif vers l'accusatif, et ce à l'aoriste. Il s'agit de certains indices à signifiant discontinu comportant une voyelle longue : Si l'indice se termine par cette même voyelle longue à l'accusatif, la situation est différente au nominatif ou on constate l'apparition de (*na*) après cette voyelle. L'arabe littéraire affiche un nombre plus important d'indices de personne d'autant plus que c'est la seule langue qui marque le duel et qui en présente des formes spécifiques, en plus des marques variant selon la déclinaison finale.

|                   | Nominatif        | Accusatif      |
|-------------------|------------------|----------------|
| 2.pers.fém.Sing.  | <i>Ta...i:na</i> | <i>Ta...i:</i> |
| 2.pers.masc.Sing. | <i>Ta...a:ni</i> | <i>Ta...a:</i> |
| 3.pers.masc.plur. | <i>Ta...u:na</i> | <i>Ta...u:</i> |
| 3.pers.masc.plur. | <i>Ya...u:na</i> | <i>Ya...u:</i> |
| Duel présent      | <i>Ta...a:ni</i> | <i>Ta...a:</i> |
| Duel absent       | <i>Ya...a:ni</i> | <i>Ya...a:</i> |

- Certains indices affichent des similitudes morphologiques entre les trois langues, mais en particulier entre l'arabe littéraire et l'arabe dialectal. Il s'agit de ceux de la 2<sup>ème</sup> et de la 3<sup>ème</sup> personne du singulier, ainsi que la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> personne du pluriel :

- o **2<sup>ème</sup> personne du singulier** : On retrouve, pour les trois langues, un (t) en plus du (v) pour le berbère. Ce (t) est antéposé au verbe dans cette dernière alors qu'il est soit antéposé ou postposé en arabe littéraire et en dialectal en passant, respectivement, de l'aoriste au prétérit.

|             | Berbère  | Arabe littéraire |           | Arabe dialectal |         |
|-------------|----------|------------------|-----------|-----------------|---------|
|             |          | Prétérit         | Aoriste   | Prétérit        | Aoriste |
| 2.per.masc. | t .... v | .....ta          | Ta.....   | .....t          | t.....  |
| 2.pers.fém. |          | .....ti          | Ta...i:na | .....ti         | t...i   |

Le même constat est à faire sur le (t) de la 3<sup>ème</sup> personne du féminin singulier.

- o **3<sup>ème</sup> personne du masculin singulier** : Si cette personne est marquée par le signifiant zéro, à l'aoriste, en arabe littéraire et en dialectal, ce n'est pas le cas pour le prétérit où nous retrouvons la voyelle (i) en dialectal et la semi-voyelle (y) en arabe littéraire. Ce sont les deux qui marquent cette personne en berbère puisqu'elles apparaissent comme variantes dans la même position (initiale).

|               | Berbère | Arabe littéraire |         | Arabe dialectal |         |
|---------------|---------|------------------|---------|-----------------|---------|
|               |         | Prétérit         | Aoriste | Prétérit        | Aoriste |
| 3.pers .masc. | i.....  | .....Ø           | Ya..... | .....Ø Ø        | i.....  |

- o **3<sup>ème</sup> personne du féminin singulier** : L'indice utilisé, ici, est encore le même pour les trois langues. Il s'agit du (t) qui apparaît en position initiale. Seulement, il repasse à la position postposée en arabe littéraire et en dialectal lorsque le verbe est au prétérit.

|             | Berbère | Arabe littéraire |         | Arabe dialectal |         |
|-------------|---------|------------------|---------|-----------------|---------|
|             |         | Prétérit         | Aoriste | Prétérit        | Aoriste |
| 3.pers.fém. | t.....  | .....t           | Ta..... | .....et         | t.....  |

- o **1<sup>ère</sup> personne du pluriel** : Les trois langues marquent cette personne par la consonne (n) positionnée à l'initiale pour le

- o berbère et pour l'arabe littéraire et le dialectal lorsqu'il s'agit de l'aoriste et en finale, pour ces deux dernière, au prétérit.

|                   | Berbère                                            | Arabe littéraire |                | Arabe dialectal |                             |
|-------------------|----------------------------------------------------|------------------|----------------|-----------------|-----------------------------|
|                   |                                                    | Prétérit<br>t    | Aorist<br>e    | Prétérit<br>t   | Aorist<br>e                 |
| 1.pers.masc.plur. | <i>n .....(t)</i><br><i>n.....(mt)</i><br><i>)</i> | <i>.....na:</i>  | <i>na.....</i> | <i>.....na</i>  | <i>n...u/n</i><br><i>.w</i> |

- o **2<sup>ème</sup> personne du féminin pluriel** : Cette personne est marquée par les deux consonnes (t) et (m) qui apparaissent en signifiant discontinu dans les positions initiale et finale en berbère. En arabe littéraire et en dialectal, Les mêmes phonèmes sont utilisés en position finale, au prétérit, mais en un seul monème incluant la voyelle (u) en position médiane.

|                   | Berbère         | Arabe littéraire |                             | Arabe dialectal |                                |
|-------------------|-----------------|------------------|-----------------------------|-----------------|--------------------------------|
|                   |                 | Prétérit         | Aoriste                     | Prétérit        | Aoriste                        |
| 2.pers.masc.plur. | <i>t.....m</i>  | <i>..tum</i>     | <i>Ta...u:n</i><br><i>a</i> | <i>.....tum</i> | <i>t....u/t...</i><br><i>w</i> |
| 2.pers.fém.plur.  | <i>t.....mt</i> | <i>..tunna</i>   | <i>Ta....na</i>             |                 |                                |

Il faut souligner que les indices de personne affichent beaucoup plus de similitudes entre l'arabe littéraire et l'arabe dialectal. Cela ne concerne pas la marque uniquement, mais aussi sa position par rapport au verbe.

- L'indice de personne peut être repris même dans les cas où il n'admet pas d'expansion référentielle c'est à dire dans les cas du présent, par un substitut du nom : un pronom personnel indépendant avec toutes les personnes, ou un démonstratif pour la deuxième et la troisième personne du singulier et du pluriel des deux genres, ainsi que le duel pour l'arabe littéraire. Ce substitut vient, ainsi, en apposition avec l'indice de personne.

1/ *rewle\$ nekkini* (je me suis sauvé, moi).

2/ *nerwel nek°ni* (nous nous sommes sauvés, nous).

3/ *rewlen nutni*. (Ils se sont sauvés, eux).

4/ *yerwel wagi* (il s'est sauvé, celui-ci).

5/ *terwel tagi* (elle s'est sauvée, celle-ci).

6/ *rewlen wigi* (ils se sont sauvés, ceux-ci).

Nous concluons que le syntagme verbal et l'expansion référentielle de l'indice de personne se présentent, parfois, d'une manière similaire et, par d'autres, d'une façon divergente entre les trois langues. Cependant, il existe plus de convergences que de divergences notamment entre l'arabe littéraire et l'arabe dialectal.

Les convergences constatées entre les trois langues pourraient trouver explication dans l'origine commune du berbère et de l'arabe. Quant à l'arabe dialectal, il est normal qu'il partage des aspects identiques avec l'une ou l'autre de ces deux langues vue qu'il en est issu.

### Bibliographie :

- BELKAID M., *Le parler arabe de Ténès (Algérie), Etude phonologique, grammaticale et lexicale*, Thèse pour le doctorat d'Etat es lettres et sciences humaines, Paris V, 1976.
- CANAMAS C. et autres, *Cours d'arabe maghrébin*, Editions L'Harmattan, Paris, 1985.
- CASPARI C.P., *Grammaire arabe (Traduite de la 4<sup>ème</sup> édition allemande et en partie remaniée par : Uricoechea E.)*, Editions Paris Maisonneuve, 1881.
- CHAKER S., *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : Syntaxe*, Thèse de doctorat d'état, Paris V, 1983.
- COHEN D., *Etudes de linguistique sémitique et arabe*, Editions Mouton, 1970.
- COHEN D., « *Les formes du prédicat en arabe et la théorie de la phrase chez les anciens grammairiens* », in : *Mélanges Marcel Cohen*, Paris, 1973.
- DJEBLI M., *Méthode d'arabe maghrébin moderne*, Volumes I et II, Editions L'Harmattan, Paris, 1988.
- FLEISCH H., *Traité de philologie arabe (Vol. I) : Préliminaire, phonétique, morphologie nominale*, Imprimerie Catholique, Beyrouth, 1961.
- GALAND L., « *Types d'expansions nominales en berbère* », in : *Cahiers Ferdinand de Saussure*, N° 25, 1964.
- GALAND L., « *Berbères et traits sémitiques communs* », in : *GLECS*, Tome XVIII, 1973-1979.
- GALAND L., *Etudes de linguistique berbère*, Publiée par la société de linguistique de Paris, Editions Peeters Leuven, Paris, 2002.
- IMARAZENE M., *L'opposition d'état en berbère*, Mémoire de magister en langue et culture amazigh, option linguistique, Département de langue et culture amazigh, UMMTO, 1995.

- IMARAZENE M., *Le substantif et ses modalités (Etude comparative entre le berbère (kabyle), l'arabe littéraire et l'arabe dialectal)*, Thèse de doctorat en linguistique amazighe, Université -Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, 2007.
- IMARAZENE M., *Eléments de morphosyntaxe kabyle*, Ed. Al-Amal, Algérie, 2014.
- LAZARD G., « *Le sujet en perspective interlinguistique* », in : Actes – augmentés de quelques articles- du colloque *Le sujet*, organisé à l'Université de Provence es 27 et 28 septembre 2001 par MERLE J.M., OPHRYS, 2003, pp 15-28.
- LEGUIL A., *Structures prédictives en berbère (Bilan et perspectives)*, Editions L'Harmattan, Paris, 1992.
- MARTINET A., « *Le sujet comme fonction linguistique* », in : *Studies in functional syntax*, Munich, 1975.
- MEILLET A. et VENDRYES J. (1979), *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, 5<sup>e</sup> Edition, Honoré Champion, Paris.
- QUITOUT M., *Initiation à l'arabe maghrébin*, Editions L'Harmattan, Paris 1999.
- SADIQI F., *Grammaire du berbère*, Editions L'Harmattan, 1997.
- TOURATIER Ch., « *Le prédicat comme fonction syntaxique* », in : *Travaux du cercle linguistique d'Aix-en-Provence*, 3, 1985, pp 47-60.